

# Comprendre les différentes façons dont sont traitées les personnes handicapées

## Introduction

Le Canadian Centre on Disability Studies est heureux de présenter ce rapport sur notre projet. Notre partenaire principal dans ce projet a été le Réseau d'Action des Femmes Handicapées du Canada. Nous avons également travaillé avec les trois partenaires suivants à travers le Canada :

- Egale Canada Human Rights Trust;
- le Réseau national pour la santé mentale;
- le British Columbia Aboriginal Network on Disability Society.

Notre projet a été financé par le gouvernement fédéral du Canada.

## À propos de notre projet

Nous avons réalisé notre projet grâce aux conseils d'un comité des Nations Unies. Ce comité examine comment la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* est utilisée dans différents pays. La *Convention* est un document qui explique quels sont les droits des personnes handicapées. Il explique également ce qui doit être fait pour promouvoir et protéger ces droits.

Le comité a dit que le Canada devrait examiner les différentes façons dont les personnes handicapées font l'objet de discrimination. Par « discrimination », on entend le traitement injuste d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Nous avons réfléchi aux autres facteurs qui influent sur la façon dont les personnes handicapées sont traitées de manière injuste. Cela signifie que des choses comme le sexe, la race ou l'identité sexuelle peuvent entraîner un traitement plus injuste pour une personne. Cette idée est appelée « intersectionnalité ».

## Qu'est-ce que l'« intersectionnalité »?

L'idée d'« intersectionnalité » peut être difficile à comprendre. Mais elle est très importante.

C'est une idée sur les raisons pour lesquelles certaines personnes peuvent être traitées de manière injuste ou différente des autres. Cette idée est qu'il existe de nombreux facteurs différents relativement aux raisons pour lesquelles une personne pourrait être traitée de manière différente ou injuste. Ces facteurs comprennent la race, la classe sociale, le sexe, l'identité sexuelle, la religion et d'autres facteurs.

Il existe aussi dans notre société des systèmes qui traitent certaines personnes ou certains groupes de manière différente ou injuste. Par exemple, certaines personnes et certains groupes ont de la difficulté à obtenir une éducation, un emploi ou un bon endroit où vivre.

Cette idée existe depuis longtemps, mais elle n'avait pas de nom. En 1989, une femme noire du nom de Kimberlé Crenshaw a inventé le mot « intersectionnalité » pour décrire cette idée. Elle examinait comment les femmes noires étaient victimes de discrimination lorsqu'elles cherchaient un emploi.

Les femmes noires n'avaient pas beaucoup de chance d'obtenir un emploi pour deux raisons principales. La première était que beaucoup d'emplois étaient seulement pour les hommes. La deuxième était que beaucoup d'emplois étaient seulement pour les femmes blanches. Ces deux facteurs se croisaient. Le résultat final était qu'une femme noire avait plus de difficulté à obtenir un emploi qu'une femme blanche et un homme noir.

Nous pensons que l'utilisation de cette idée comme outil nous aidera à comprendre comment et pourquoi certaines personnes sont traitées de manière différente ou injuste.

## **Comment nous avons réalisé ce projet**

Nous avons utilisé des documents sur les droits de la personne pour guider notre travail sur ce projet. Nous avons utilisé la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et d'autres documents. Nous avons aussi utilisé la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* des Nations Unies. Nous avons fait beaucoup de recherches et nous avons posé des questions à beaucoup de personnes.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons examiné plusieurs types de renseignements sur le handicap. Nous avons obtenu nos renseignements de nombreuses sources différentes. Nous avons cherché la plupart des renseignements au Canada. Mais nous avons cherché dans d'autres pays quand il le fallait. Nous avons cherché de l'information sur les problèmes auxquels font face différents types de personnes handicapées. Nous avons aussi cherché des solutions à ces problèmes.

Au cours de nos entrevues, nous avons parlé à de nombreuses personnes différentes. Nous avons parlé avec des membres de nos groupes partenaires. Nous avons parlé avec des personnes handicapées de partout au pays. Nous avons posé des questions à des chercheurs et à des personnes travaillant sur les questions de handicap. Nous voulions en savoir plus sur leurs expériences. Nous voulions connaître leurs idées sur l'intersectionnalité et le handicap au Canada.

Nous avons utilisé des méthodes respectueuses dans notre projet. Nous nous sommes assurés que notre projet a été réalisé d'une manière qui n'a fait de mal à personne. Nous avons aussi suivi les règles lorsque nous avons fait des recherches avec des personnes.

Nous avons rassemblé tous ces renseignements et nous avons trouvé des idées et des sujets communs. Les sections suivantes sont ce que nous avons découvert sur la façon dont les différents facteurs interagissent avec le handicap.

## **Le handicap et le mouvement des femmes**

Les études sur la condition des personnes handicapées et les études sur la condition des femmes ont beaucoup en commun. Mais les travaux dans ces deux domaines ne se sont pas vraiment croisés. En fait, les femmes handicapées se sont souvent senties exclues du mouvement des femmes. Elles se sentent aussi exclues des recherches sur les femmes.

C'est un gros problème. Les femmes handicapées subissent un traitement plus injuste en raison de leur sexe et de leur handicap. Certains des faits ci-dessous montrent l'injustice et les obstacles auxquels sont confrontées les femmes handicapées.

- Le taux de chômage est beaucoup plus élevé chez elles.
- Elles vivent souvent dans la pauvreté. Bon nombre d'entre elles vivent avec moins de 10 000 \$ par an.
- Elles ne peuvent pas obtenir des services de garde d'enfants abordables et accessibles.
- Elles sont deux fois plus susceptibles que les femmes non handicapées d'être victimes de violence.
- Au Canada, il n'y a pas beaucoup de centres d'aide aux victimes de viol et de maisons de transition.

Dans le passé, et jusqu'à aujourd'hui, les femmes et les personnes handicapées sont considérées comme « moins que » les autres personnes. Les deux groupes ont été et sont encore victimes de violations des droits de la personne. Ces violations sont des actes nuisibles comme les crimes haineux, la violence et des opérations chirurgicales forcées.

Beaucoup de femmes handicapées ne sont même pas considérées comme des femmes. On ne s'attend pas à ce qu'elles fassent des choses que font les femmes non handicapées, comme avoir une relation ou une famille, obtenir une éducation ou avoir un emploi. Et dans les médias, les personnes handicapées sont souvent montrées d'une manière négative. Souvent, le public et les personnes handicapées acceptent ces points de vue comme étant vrais.

Nous avons besoin de plus de renseignements sur la façon dont les différents systèmes sont injustes à la fois pour les femmes et pour les personnes handicapées. Nous pensons que cet outil peut aider le mouvement des femmes à comprendre les expériences des femmes handicapées. Il peut également être utile de voir comment la race est un problème pour les femmes handicapées.

## **Handicap, identité de genre et orientation sexuelle**

L'expression « identité de genre » concerne la façon dont les personnes se perçoivent en termes de genre. Cela signifie qu'une personne peut se considérer comme une femme ou un homme ou une combinaison des deux, ou ni l'un ni l'autre. L'identité sexuelle d'une personne peut être identique ou différente de son sexe à la naissance.

Le terme « LGBTQ2+ » signifie qu'une personne s'identifie sexuellement comme faisant partie de ce groupe. Le terme signifie qu'une personne s'identifie comme lesbienne, gai, bisexuel, trans, queer ou autre orientation sexuelle. Parfois, le mot « queer » est utilisé pour désigner ce groupe.

Les personnes handicapées de ce groupe subissent souvent un traitement injuste en raison à la fois de leur handicap et du fait qu'elles sont queers. Mais elles ne sont souvent pas incluses dans les recherches dans ce domaine. Par exemple, les personnes ayant une déficience intellectuelle ont été exclues des recherches et de l'éducation sur la sexualité. Beaucoup vivent dans des logements subventionnés et n'ont pas d'intimité chez elles. Et très souvent, leur famille, leurs amis et leurs travailleurs ne les aident pas à exprimer leur identité de genre et leur orientation sexuelle.

L'orientation sexuelle et l'identité de genre des personnes handicapées ont généralement été négligées. Elles ont été exclues à la fois de la communauté LGBTQ2+ et de la communauté des personnes handicapées. Pourtant, il y a de nombreux domaines que les deux groupes ont en commun et dans lesquels ils peuvent travailler ensemble.

Voici quelques-unes des façons dont les personnes handicapées qui s'identifient comme LGBTQ2+ sont traitées de manière injuste :

- elles sont confrontées à différents types de discrimination;
- elles connaissent des taux plus élevés d'abus sexuels;
- elles ont très peu de ressources éducatives;
- elles ont très peu de modèles ou de communautés qui les appuient;
- elles n'ont pas beaucoup d'occasions de rencontrer des gens et de créer des relations;
- au Canada, 18 % des crimes haineux impliquent la communauté LGBTQ2+.

Il faut plus de recherches sur le handicap, l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Il faut aussi faire des recherches sur la façon dont la sexualité interagit avec le handicap et la pauvreté.

## **Handicap et race**

Le handicap et la race ont une longue histoire. Le mot « racialisation » désigne la façon dont certains groupes de la société sont placés dans une certaine « race » par un autre groupe de la société. En raison de leur appartenance à cette « race », les personnes sont souvent traitées de

manière différente et injuste. Cela arrive aux personnes de couleur et aux peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) plus qu'à tout autre groupe.

Tout au long de l'histoire, il y a eu des lois qui limitaient les droits des personnes en fonction de leur race et les abusaient. Aux États-Unis, c'est ce qui est arrivé aux Noirs à très grande échelle par le biais de lois sur l'esclavage et la ségrégation.

Tout au long de l'histoire, il y a aussi eu des lois qui limitaient les droits des personnes handicapées et les abusaient. Les personnes handicapées étaient souvent placées dans des institutions. Elles étaient aussi placées dans des endroits appelés « maisons des pauvres ». Elles étaient placées là simplement parce qu'elles avaient un handicap.

Il n'y a pas beaucoup de recherches sur les personnes handicapées qui se penchent aussi sur la race. Cela signifie qu'un grand nombre de facteurs et d'expériences seront oubliés. Certains de ces facteurs sont énumérés ci-dessous :

- certaines races ont des taux de handicap plus élevés;
- plus de la moitié de tous les crimes haineux au Canada sont liés à la race;
- aux États-Unis, les femmes noires ont des taux plus élevés de handicap et de pauvreté;
- aux États-Unis, les hommes noirs atteints de maladie mentale sont traités plus injustement et subissent plus de violence;
- aux États-Unis, les étudiants de couleur sont plus susceptibles d'être étiquetés comme ayant une déficience intellectuelle. Ils sont aussi beaucoup plus susceptibles d'être dans une classe d'éducation spécialisée.

## **Handicap et peuples autochtones (Premières nations, Métis et Inuits)**

Le terme « autochtone » désigne les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Les problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées autochtones sont communs à d'autres personnes handicapées. Mais ils sont aggravés par les nombreux types de traitement injuste auxquels les peuples autochtones sont confrontés. Au Canada, les Autochtones sont deux fois plus susceptibles d'avoir un handicap. Ils ont également des taux de pauvreté plus élevés et des niveaux d'éducation plus bas.

Un autre problème est que beaucoup n'ont pas accès aux ressources gouvernementales et communautaires. Ils font face à d'importants obstacles pour obtenir ces ressources. C'est tellement difficile que beaucoup renoncent à essayer. De ce fait, les Autochtones handicapés sont devenus un groupe « caché et oublié ». À l'heure actuelle, les besoins de ce groupe sont de plus en plus connus. Le British Columbia Aboriginal Network on Disability Society est un organisme important qui cherche à répondre à ces besoins.

## **Handicap et santé mentale**

Au cours des dernières années, il y a eu des progrès et des changements dans le système de santé mentale au Canada. La plupart de ces changements ont été apportés par des survivants du système, des défenseurs des droits et des bénévoles. Ils ont généralement travaillé hors du système officiel de santé mentale. Ils ont sensibilisé le public au traitement injuste et à la violence auxquels sont confrontées les personnes atteintes de troubles mentaux. Mais il y a encore beaucoup de problèmes dans le système de santé mentale.

Au Canada, les personnes qui ont été étiquetées comme ayant des problèmes de santé mentale ont subi beaucoup de traitements injustes. Par exemple, on les a forcées à se faire soigner contre leur gré. On les a aussi placées dans des institutions contre leur gré.

De nombreuses personnes ayant des problèmes de santé mentale sont également victimes d'exclusion sociale. Elles connaissent un taux d'emploi plus faible. Elles sont souvent maltraitées par les professionnels et les premiers intervenants.

Il y a beaucoup de désinformation au sujet des maladies mentales. La plupart des renseignements n'incluent pas la façon dont différents facteurs affectent la santé mentale des personnes ou leur traitement injuste. Ces facteurs doivent être explorés et sont importants dans le travail du Réseau national pour la santé mentale, qui est un organisme géré par et pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

## **Comment utiliser ces renseignements**

Voici quelques suggestions des personnes impliquées dans notre projet pour l'utilisation de ces renseignements.

Tout d'abord, nous devons écouter l'expérience vécue par les personnes handicapées. Nous devons aider ces personnes en écoutant leurs besoins et en travaillant à améliorer les choses pour elles. Nous devons nous assurer que nous ne nous concentrons pas sur les facteurs individuels de la personne. Nous devons examiner les facteurs systémiques qui mènent à des situations où les personnes sont traitées de façon injuste.

Les domaines suivants sont considérés comme des facteurs systémiques :

- de nombreuses personnes handicapées vivent dans la pauvreté;
- il y a des politiques et un financement gouvernementaux injustes pour les personnes handicapées;
- il n'existe pas de système national de soutien aux personnes handicapées;
- il y a un manque d'emploi pour les personnes handicapées;
- il y a un manque de liens entre les gens et leurs communautés.

Nous devons prêter attention à ces facteurs. Et nous devons éviter les conditions qui causent un traitement injuste. Cela signifie que nous devons découvrir exactement pourquoi les personnes sont victimes de discrimination. Si nous voulons utiliser cet outil pour découvrir pourquoi, nous devons d'abord faire un peu de travail.

### **Éducation et formation**

Il faut faire de l'éducation et de la formation sur l'outil d'intersectionnalité. Il faut former un large éventail de personnes, y compris les fournisseurs de services de première ligne. De nombreuses personnes ont aussi déclaré qu'il faut augmenter l'accès à l'information. Cela est particulièrement nécessaire dans les régions rurales et du Nord du Canada.

### **Politique**

La plupart des personnes étaient d'accord avec la raison pour laquelle nous faisons ce projet. Il a été suggéré que cet outil pourrait être utilisé avec d'autres outils similaires dans l'élaboration des politiques, comme la *Convention relative aux droits des personnes handicapées*.

### **Recherche**

Certaines personnes se posaient aussi des questions sur l'utilité de cet outil. Elles ont suggéré que ce qui suit serait utile :

- agrandir les groupes qui sont inclus dans l'outil;
- utiliser une définition large de la pauvreté lors de l'utilisation de l'outil;
- évaluer l'outil pour s'assurer qu'il fonctionne.

### **Défis**

Les personnes ont aussi dit qu'il pourrait y avoir des difficultés à utiliser l'outil. Elles ont inclus les points suivants :

- il n'y a pas beaucoup de possibilités de financement dans la communauté des personnes handicapées;
- il y a trop de concurrence entre les organismes de personnes handicapées pour obtenir du financement;
- les organismes semblent travailler sur des questions pour un seul groupe;
- il peut y avoir des mesures symboliques lorsqu'on travaille avec d'autres groupes. Les « mesures symboliques », c'est lorsque les personnes handicapées ne sont incluses que de manière limitée. Elles n'ont pas vraiment de voix ou de pouvoir.

## **Conclusion**

Les personnes ont dit que l'utilisation de l'outil doit avoir un objectif. Cet objectif devrait porter sur l'équité. L'« équité », c'est le fait d'inclure tous ceux qui ont été exclus. C'est reconnaître pourquoi ils ont été exclus. L'équité consiste à donner à chacun ce dont il a besoin pour réussir.

L'intersectionnalité est un outil qui serait bon pour la communauté des personnes handicapées. C'est parce que le handicap touche des personnes de tous les genres, classes, races, religions ou autres facteurs. L'objectif de l'utilisation de cet outil est d'aller de l'avant dans le dossier du handicap et ce, au niveau personnel et au niveau de la société. Nous voulons que ce projet et ces renseignements contribuent à améliorer la vie des personnes handicapées au Canada.